

# «Une loi martiale non déclarée dans l'UE»

## La mise au ban de journalistes critiques remonte à l'OTAN

par Norbert Häring,\* Allemagne



Norbert Häring.

(Photo mad)

*(CH-S) La réaction à peine perceptible de l'administration suisse face au sort du citoyen suisse Jacques Baud après l'imposition de sanctions européennes à son encontre, la prise de position confuse dans l'«Allgemeine Schweizerische Militärzeitschrift» (ASMZ) sur cette affaire, et enfin les déclarations limites du conseiller fédéral Martin Pfister sur la liberté d'expression lors de la conférence des médias suisses du 8 janvier, ont d'abord été attribuées au centre du pouvoir de l'UE à Bruxelles.*

*Mais comme l'explique Norbert Häring dans l'article ci-dessous, la cause semble plutôt résider dans la «guerre cognitive» menée par l'OTAN. L'OTAN dicte sa loi à l'UE. Son objectif est de gagner les esprits des citoyens, au-delà de toute considération démocratique et des droits humains. Des mots tels que «résilience», «communication stratégique efficace» ou «protection de l'espace informationnel» sont synonymes d'endoctrinement et de censure. Ils font partie de la guerre cognitive.*

*La Suisse n'est ni dans l'UE ni dans l'OTAN, Monsieur Pfister. En outre, nous ne sommes pas en guerre – nous sommes et restons neutres. Plus aucun rapprochement avec ces organisations antidémocratiques.*

\*\*\*

L'«agenda stratégique» de l'UE pour 2024 contient une déclaration de guerre aux journalistes critiques à l'égard de l'UE et de l'OTAN, que presque personne n'a remarquée. Avec cet agenda, le Conseil de l'UE a fidèlement mis en œuvre les directives du sommet de l'OTAN à Vilnius

*(CH-S) La réaction à peine perceptible de l'administration suisse face au sort du citoyen suisse Jacques Baud après l'imposition de sanctions européennes à son encontre, la prise de position confuse dans l'«Allgemeine Schweizerische Militärzeitschrift» (ASMZ) sur cette affaire, et enfin les déclarations limites du conseiller fédéral Martin Pfister sur la liberté d'expression lors de la conférence des médias suisses du 8 janvier, ont d'abord été attribuées au centre du pouvoir de l'UE à Bruxelles.*

*meine Schweizerische Militärzeitschrift» (ASMZ) sur cette affaire, et enfin les déclarations limites du conseiller fédéral Martin Pfister sur la liberté d'expression lors de la conférence des médias suisses du 8 janvier, ont d'abord été attribuées au centre du pouvoir de l'UE à Bruxelles.*

2023. Il en résulte des sanctions drastiques contre des journalistes tels que *Hüseyin Doğru, Alina Lipp, Thomas Röper et Jacques Baud*.

Lors de leur sommet à Vilnius en 2023, les gouvernements membres de l'OTAN ont annoncé qu'ils coopéreraient avec l'UE dans le cadre de leurs efforts accrus pour renforcer la «résilience sociale» (ou «aptitude à la guerre»), en particulier en ce qui concerne la lutte contre la désinformation:

*«Tout en intensifiant nos efforts pour renforcer la résilience, nous continuerons à coopérer avec nos partenaires qui déploient des efforts similaires, notamment avec l'Union européenne. [...] Nous continuerons à lutter contre la désinformation et la mésinformation, notamment par une communication stratégique positive et efficace [=propagande; N.H.]. Nous continuerons également à aider nos partenaires à renforcer leur résilience face aux défis hybrides.»<sup>1</sup>*

On peut y voir une reconnaissance du fait que l'OTAN tire les ficelles en coulisses dans la lutte contre la soi-disant désinformation. Ce n'est pas un hasard si Bruxelles est à la fois la capitale de l'UE et de l'OTAN. C'est ainsi que l'UE, avec son «Agenda stratégique 2024–2029» annoncé en juin 2024, s'est pleinement engagée dans la voie de la préparation à la guerre.<sup>2</sup>

En raison d'une nouvelle «réalité géopolitique», le Conseil de l'UE promet (à l'OTAN) de «renforcer la résilience (de l'UE) dans le cadre d'une approche globale couvrant tous les dangers et l'ensemble de la société», en accordant une attention particulière à la résilience sociale et démocratique. L'argumentation et le choix des mots sont très similaires à ceux que l'on trouve dans les déclarations de l'OTAN sur le thème de la résilience.

Dans cet «agenda stratégique», le Conseil de l'UE considère sommairement tout ce qui relève d'une définition très large de la «désinformation» comme une tentative de déstabilisation. «Semer la discorde» est mentionné dans le même souffle que le terrorisme et l'extrémisme violent:

*«Nous renforcerons notre résilience démocratique, notamment en [...] repoussant les tentatives de déstabilisation, y compris par la désinformation et les discours de haine. [...] Nous lut-*

\* Norbert Häring, né en 1963, est un journaliste économique allemand. Il est rédacteur en chef pour les sciences économiques au *Handelsblatt* depuis 2002. Il tient avec succès son blog [norberthaering.de](http://norberthaering.de) et a également publié plusieurs livres, notamment sur le thème de la politique monétaire.

terons contre les tentatives visant à semer la division, la radicalisation, le terrorisme et l'extrémisme violent.»

De facto, l'UE déclare ainsi que les détracteurs des gouvernements et de l'OTAN sont des ennemis de l'Etat.

Les médias n'en ont pas pris note. Ils n'auraient d'ailleurs pas dû. Mon avertissement de l'époque concernant cette déclaration de guerre de l'UE aux journalistes critiques s'est malheureusement confirmé très rapidement et de manière très drastique. Les journalistes qui s'attaquent au discours stratégique de l'OTAN et de l'UE sur l'Ukraine et, dans le cas de Doğru, également sur la Palestine, ont été frappés d'un bannissement médiéval.<sup>3</sup> Ils ont été privés de presque tous leurs droits humains et civils.

Nous devons prendre conscience que cela ne ressemble pas seulement à la loi martiale. Une loi martiale non déclarée règne déjà dans l'UE. Ce n'est pas un hasard si le chancelier fédéral et

d'autres nous répètent sans cesse que nous ne sommes pas encore en guerre, mais que nous ne sommes plus en paix non plus.<sup>4</sup>

Cela signifie que l'OTAN gouverne en coulisses et que les garanties habituelles de l'Etat de droit en temps de paix, telles que la liberté d'expression et d'information, ne s'appliquent plus lorsque des questions importantes pour l'OTAN sont en jeu.

Source: <https://norberthaering.de/propaganda-zensur/eusanktionen-nato-gipfel/>, 6 janvier 2026

(Traduction «Point de vue Suisse»)

<sup>1</sup> <https://www.nato.int/en/about-us/official-texts-and-resources/official-texts/2023/07/11/vilnius-summit-communique>

<sup>2</sup> [https://www.consilium.europa.eu/media/yxrc05pz/sn02167en24\\_web.pdf](https://www.consilium.europa.eu/media/yxrc05pz/sn02167en24_web.pdf)

<sup>3</sup> <https://norberthaering.de/propaganda-zensur/sloatbaud-moreau/>

<sup>4</sup> <https://www.welt.de/politik/deutschland/article68daedb81a36351b81bb443f/Friedrich-Merz-Wir-sind-nicht-im-Krieg-aber-wir-sind-auch-nicht-mehr-im-Frieden.html>